



REPRESENTATION PERMANENTE DE LA FRANCE  
AUPRES DE L'O.S.C.E

**Réunion de mise en œuvre des engagements de la dimension humaine  
(Varsovie, 24 septembre-5 octobre 2012)**

Session de travail 14 « Tolérance et non-discrimination : revue de la mise en œuvre des engagements concernant la prévention et la réponse aux crimes de haine dans l'espace OSCE, la lutte contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme, l'intolérance et la discrimination contre les musulmans » - mercredi 3 octobre 2012

**Droit de réponse de la délégation française**

Madame la Présidente,

Je m'associe à la déclaration de l'Union européenne. Je tiens à répondre à certaines interventions qui ont été prononcées ce matin.

1) La lutte contre le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme, comme contre toutes les discriminations, est une priorité des autorités françaises.

Plusieurs commémorations récentes ont été l'occasion de rappeler l'engagement de la France dans la lutte contre la résurgence de l'antisémitisme, engagement sans relâche qui nécessite une vigilance constante des pouvoirs publics et qui fait aujourd'hui l'objet d'une implication au plus haut niveau.

A l'occasion du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la rafle du Vel d'Hiv, le Président de la République François Hollande, a affirmé la volonté de la République française, je cite, de « pourchasser avec la plus grande détermination tous les actes antisémites ; mais encore tous les propos qui pourraient seulement amener les Juifs de France à se sentir inquiets dans leur propre pays ».

Il a ajouté que « La sécurité des Juifs de France n'est pas l'affaire des Juifs, c'est celle de tous les Français, et j'entends qu'elle soit garantie en toutes circonstances et en tous lieux. ... Toutes les idéologies d'exclusion, toutes les formes d'intolérance, tous les fanatismes, toutes les xénophobies, qui tentent de développer la logique de la haine, trouveront la République sur leur chemin.

2) La lutte de la France contre le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme ne se limite pas à ce travail, fondamental, de commémoration et de transmission de l'histoire.

C'est par une action de tous les jours, par l'enseignement de la fraternité républicaine et du respect de l'autre, mais aussi par la sanction sans appel des actes de racisme et d'incitation au racisme, que le gouvernement s'attache à faire obstacle à la résurgence de la haine. Un comité interministériel doit se réunir prochainement pour améliorer et adapter l'actuel plan national d'action contre le racisme et l'antisémitisme. Ainsi que l'a annoncé le Premier Ministre, les efforts seront portés « sur l'éducation, la volonté de combattre les préjugés sur l'étranger, sur l'autre, qui restent ancrés dans bien des mentalités ».

Ce travail concerne toutes les formes de xénophobie, y compris celle visant les musulmans. Comme l'a affirmé avec force le ministre de l'intérieur le 27 septembre dernier lors de l'inauguration de la grande mosquée de Strasbourg, l'Islam a « toute sa place en France, car l'Islam de France c'est aussi la France »

3) La lutte contre les violations des droits de l'Homme fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre fait également partie des priorités de la politique de la France tant sur le plan national qu'international.

Sur le plan national, outre le projet de loi relatif au mariage des personnes du même sexe, des consultations avec la société civile ont été lancées afin de définir, d'ici la fin du mois, un programme d'action contre les discriminations et violences homophobes, lesbophobes et transphobes.

Au niveau international, la France promeut la dépénalisation universelle de l'homosexualité et a lancé un fonds de soutien « droits de l'homme, orientation sexuelle et identité de genre » qui vise à renforcer des initiatives locales dans des pays où ces sujets sont considérés comme trop sensibles pour être évoqués ouvertement dans l'espace public ./.